



**PRÉFET  
DE LA NIÈVRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**\*\*\* D E M A N D E \*\*\*\***

**AUTORISATION TEMPORAIRE ET RESTRICTIVE D'EXERCER  
(ATRE)**

**- VALABLE POUR UNE DUREE DE DOUZE MOIS ET NON RENOUELABLE -**

sollicite une autorisation temporaire restrictive d'enseignement, à titre onéreux, la conduite automobile et la sécurité routière :

Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Nom d'usage : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

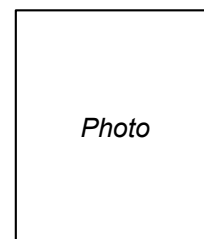
Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Dépt : \_\_\_\_\_

Déclarant être domicilié(e):  
\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Tél personnel : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_



**IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT CHEZ LEQUEL VOUS TRAVAILLEZ :**

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Numéro d'agrément de l'établissement : \_\_\_\_\_

SIREN /SIRET de l'établissement : \_\_\_\_\_

Date de la signature du contrat de travail : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Date d'inscription au titre professionnel ou à une session d'examen du second certificat de compétences professionnelles : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande ainsi que l'authenticité des documents joints et je m'engage à signaler immédiatement tout changement de ma situation et à fournir tous les justificatifs nécessaires à la validation de mon dossier.

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature :

**Pièces à fournir TSVP →**



## PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- ▶ Le formulaire de demande à remplir ;
- ▶ Une photocopie recto-verso d'une carte d'identité ou passeport en cours de validité ;
- ▶ Si vous êtes ressortissant étranger : la justification que vous êtes en règle avec la législation et la réglementation concernant les étrangers en France ;
- ▶ Une photocopie recto-verso du permis de conduire en cours de validité ;
- ▶ Un justificatif de domicile récent (facture EDF, téléphone.....) de moins de 3mois ;  
\* **Si vous résidez chez un tiers, vous devez joindre :**
  - la copie de la pièce d'identité de l'hébergeur, recto/verso en cours de validité ;
  - la copie d'un justificatif de domicile de moins de six mois au nom de l'hébergeant ;
  - une attestation sur l'honneur indiquant que vous résidez à l'adresse du justificatif de domicile
- ▶ Deux photographies d'identité (normes iso) récentes et identiques ;
- ▶ Une photocopie du livret de certification indiquant le certificat de compétences professionnelles obtenu, délivré par l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi au nom du ministre chargé de l'emploi (DIRECCTE) ;
- ▶ Une attestation sur l'honneur de l'établissement assurant, à titre onéreux, la formation des candidats aux titres et aux diplômes exigés pour l'exercice de la profession de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière de son inscription à une session d'examen en vue d'obtenir le second certificat de compétences professionnelles (CCP) ou le titre professionnel (TP) d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière ;
- ▶ Un certificat médical en cours de validité de moins de 2 ans (**cerfa 14880\*02**),
- ▶ La photocopie du contrat de travail du demandeur.
- ▶ Une enveloppe affranchie « lettre suivie » pour l'envoi à domicile de sa carte professionnelle, à défaut : le retrait en Préfecture.

*Cette autorisation est délivrée pour une durée de douze mois non renouvelable par le Préfet du département où se trouve le siège de l'établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière avec lequel le demandeur, en cours de formation pour l'accès au titre professionnel, envisage d'exercer.*